

Rapport de la Commission de Gestion et Finances du Conseil Communal de Saint-George

Préavis municipal n° 12/2021

Autorisation générale pour des legs et donations

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion et Finances, composée de Madame Michèle Rüfenacht rapporteuse, de Messieurs Frédéric Oulevey, Président, Olivier Fallet, Pascal Capon, Björn Ignell ainsi que de Monsieur Arthur Domenig suppléant, s'est réunie le 6 septembre au Foyer de la Salle Polyvalente en présence de M. Frédéric Rohrbach, Syndic, pour statuer sur le préavis municipal no : 12/2021 - Autorisation générale pour des legs et donations.

Cette autorisation permet à la Municipalité d'accepter des donations sans condition jusqu'à concurrence de 100'000.- CHF. Nous espérons pour nos finances que la Municipalité aura souvent l'occasion d'utiliser cette autorisation.

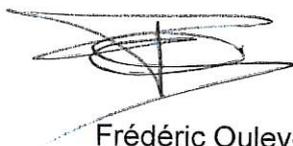
La Commission a pris connaissance des arguments de la Municipalité et remercie Monsieur Frédéric Rohrbach, Syndic, pour ses explications.

Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances demande au Conseil Communal d'approuver le préavis n° 12/2021 - Autorisation générale pour des legs et donations.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président



Frédéric Oulevey

La Rapporteuse



Michèle Rüfenacht

Un membre



Pascal Capon

Un membre



Olivier Fallet

Un membre



Björn Ignell

Suppléant



Arthur Domenig